



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Eleves

Question écrite n° 37895

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'orientation des élèves des collèges et lycées en vue d'effectuer des études supérieures. Plusieurs clubs de réflexion ont développé l'idée d'une préinscription en études supérieures pour des élèves en classes de première et terminale. Cette préinscription pourrait par la suite soit être confirmée administrativement, soit être corrigée. Ce processus, étalé sur plusieurs mois, permettrait ainsi à l'étudiant d'approfondir ses motivations et de jauger ses capacités par rapport à ses aspirations et aux pré-requis affichés par les responsables des formations supérieures. Il lui demande donc son avis sur cette suggestion ainsi que ce qu'il est envisagé de faire pour améliorer l'orientation des lycéens à l'entrée de l'université.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37895

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1097